

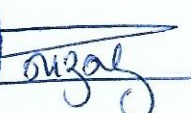


Abidjan, le 06 NOV 2023

N° 00377 MINEF/CAB01 /DGFF/PIF/SPFPS

**Liste des pièces constitutives du dossier de demande ou de renouvellement des autorisations d'exploitation d'Asperges, Feuilles, Autres Fruits, Plantes Médicinales au titre de l'année 2024**

- 1 Une demande d'autorisation ou de renouvellement de l'autorisation d'exploitation adressée à Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, indiquant la nature du produit, le contact téléphonique du demandeur ainsi que le lieu d'exploitation ;
- 2 Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire (pour les particuliers au cours de la 1<sup>ère</sup> demande) ;
- 3 Une enquête technique réalisée par le Chef du Cantonnement du service local de rattachement ;
- 4 Une photocopie du Registre de Commerce (pour les Sociétés au cours de la 1<sup>ère</sup> demande) ;
- 5 Une photocopie de la Déclaration Fiscale d'Existence (pour les Sociétés au cours de la 1<sup>ère</sup> demande) ;
- 6 L'original de l'ancienne autorisation (pour le renouvellement) ;
- 7 Le bilan d'activités de l'exercice écoulé (pour le renouvellement) ;
- 8 Les documents administratifs du pays où a lieu l'exploitation des produits (cas de transit des produits secondaires) ;
- 9 Le reçu de la redevance annuelle d'exploitation, 35 000 FCFA pour les particuliers et 200 000 F CFA pour les sociétés.

P/Le Ministre et par délégation  
Le Directeur de Cabinet  
  
**Conservateur Général ZOUZOU**  
**Epse MAILLY Elvire-Joëlle**  
Ingénieur Général des Eaux et Forêts